

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de la sécurité
des armements nucléaires

**Décision n° 574/GSAN/EM/SAS/RH/PSO du 2 juillet 2015 portant attribution, en 2015,
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel et exceptionnel**

NOR : INTJ1515605S

Le commandant de la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires,

Vu le code de la défense;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide:

Article 1^{er}

Les personnels de la gendarmerie en activité de service dont la liste est jointe percevront, à titres individuel et exceptionnel, au titre de l'année 2014 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe III.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2015.

*Le colonel,
commandant la gendarmerie de la sécurité
des armements nucléaires,
J.-M. DELÉTANG*

ANNEXE I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 500,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2014

Bernabo Frédéric	NIGEND : 163612	NLS : 8020309
Bodilis Pascal	NIGEND : 150846	NLS : 8009012
Clodic Olivier	NIGEND : 135000	NLS : 5311440

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 400,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2014

Ampharès Daliane	NIGEND : 218004	NLS : 8071077
Bertaud Alain	NIGEND : 149002	NLS : 8007006
Bonvalot Nicolas	NIGEND : 131619	NLS : 5293918
Creac'H Michel	NIGEND : 114761	NLS : 5191918
Kerlo Alain	NIGEND : 133638	NLS : 5311694
Loyer Laurent	NIGEND : 138067	NLS : 5281665
Nard Jean-Pierre	NIGEND : 123076	NLS : 5270256
Paget Jacques	NIGEND : 151120	NLS : 8009179
Pasquelin Yannick	NIGEND : 190908	NLS : 8034585
Pradère Stéphanie	NIGEND : 192454	NLS : 8040475
Prat Gérard	NIGEND : 102823	NLS : 5173720

ANNEXE III

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 500,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2014

Girard Franck

NIGEND : 169162

NLS : 8024833